



## Le notaire royal, Christophe Magnier, au XVIII<sup>e</sup> siècle

Christophe Magnier, notaire et arpenteur royal, appartient à l'élite rurale. Né à Belval en 1697, d'un père marchand et lieutenant de justice du lieu, Antoine Magnier, et de son épouse, Toussainte Geoffroy. Le grand-père, Jean, était maître chirurgien à Belval. De nombreux membres de sa famille ont été officiers royaux, nous en apercevons un dans le *Journal de Reims* du 9 mai 1785, Toussaint Magnier, « conseiller intime de sa majesté le roi de Prusse », propriétaire d'un corps de ferme et ses dépendances à Belval.

Auprès du roi, Christophe Magnier a acheté son office et il a par ailleurs exercé la charge de procureur fiscal de la justice de Belval. Au bout du compte, il a été le tabellion au service d'une large clientèle : le prieur de Belval, l'évêque de Soissons, l'État, les trois communautés : Belval, Cuchery, La Neuville-aux-Larris...

Vers 1720, la maison qu'il habite se situe à la sortie sud de Belval, où, selon toute apparence, il a demeuré jusqu'à son décès, le 8 février 1780.

Le 17 juin 1727, il a pris pour épouse Marie-Jeanne Héloïn, la fille de François Héloïn, conseiller et notaire du roi à Châtillon-sur-Marne. De cette union sont nés au moins trois enfants :

- . Marie-Anne Suzanne Magnier qui épouse en 1766 Jean Nicolas Féval, aïeul de Paul Féval, le célèbre auteur du roman *Le Bossu*. Jean Nicolas est un cousin éloigné de Charles Philippe Féval d'Orcourt ;

- . Antoine François qui a été notaire-arpenteur royal à Châtillon-sur-Marne ;

- . Christophe Charles, cultivateur et procureur fiscal de la justice de Belval dans les années 1780, ainsi que syndic en 1789. En décembre 1791, il conteste l'élection du maire de Belval, Jacques Charpentier, puis devient l'agent municipal de la commune de 1795 à 1798. Un de ses fils, Jean-Charles, connu sous le nom de Magnier-Grandprez, a été receveur principal des domaines à Strasbourg, député du Bas-Rhin de 1815 à 1823, décédé à Strasbourg en 1835 (2). On retrouve, à Orcourt, un petit-fils de Christophe Charles Magnier, prénommé Christophe, cultivateur voiturier dans les années 1841-1851, bûcheron en 1881, et entre temps régisseur de la ferme des Didier à Chantecraine dans les années 1866-1872.

La clientèle de Christophe Magnier s'étend au delà du vallon de Belval, en particulier en direction de Damery. Il doit déclarer les actes qu'il rédige au bureau de contrôle dans un délai de 15 jours après leur rédaction. Nous n'en possédons que quelques traces, pour les déclarations faites principalement au bureau d'enregistrement de Damery. D'après les séries de minutes signées de sa main qui ont été conservées (3), il apparaît qu'il dresse beaucoup plus d'actes en hiver que durant les mois d'été qui correspondent à la pleine période des travaux agricoles. Les actes notariés sont très variés : ventes, échanges, baux, constitutions et reconnaissances ou transports de rentes, factures ou obligations, contrats de mariage, inventaires et partages après décès, donations, arpentages ... Tous les habitants n'ont pas recours au notaire. Ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas payer le coût d'actes notariaux, usent des actes sous signature privée, plus risqués en cas de litige et ne les dispensant pas d'acquitter des droits d'insinuation. Les inventaires après décès nous en mentionnent. En tant qu'arpenteur royal, Christophe Magnier arpente les propriétés en cas d'héritage, de vente, de location ou de constitution de terriers (4). Il est loin d'être le seul notaire-arpenteur sollicité dans le vallon, en particulier dans les cas difficiles à gérer. Certains habitants s'adressent parfois à des arpenteurs du pays rémois (5) ou de Paris.

Probablement doué pour mettre ses clients en relation, ces derniers confient à Christophe Magnier des tâches de banquier et de comptable. Il lui arrive de prêter de l'argent sur ses fonds personnels. Du reste, il possède quelques terres et des bois qui lui rapportent dans le vallon (6). Les constitutions de rente qu'il a rédigées ne précisent pas pourquoi les débiteurs s'endettent. Nous ne le savons pas davantage quand c'est lui le créancier.

(1) D'après un dessin de 1741, figurant dans un acte notarié parmi les archives du prieuré de Belval, Archives départementales de la Marne. Cote 27 H 8. S'agit-il d'un autoportrait de Christophe Magnier qui est l'auteur dudit acte ?

(2)Voir : Les hameaux des hauteurs de Belval.

(3) Années 1720-1727 et 1733-1777.

(4) Il reste une trace, par exemple, du terrier qu'il a dressé dans les années 1761-1771 à Olizy-Violaine (selon Paul Pellot, dans *Revue de Champagne et de Brie*, Tome 23. Arcis-sur-Aube. 1887).

(5) Citons l'arpentage du chemin de Reims à la Neuville, en 1763, réalisé par M. Crion, arpenteur de Nogent-l'Abbesse.

(6) Le lieu-dit « Le Buisson Magnier », à Belval-sous-Châtillon, pourrait bien se rapporter à Christophe Magnier ou sa famille.



Dessin C Chevry (1)

Les assemblées des trois villages de la seigneurie de Belval remettent entre les mains de Christophe Magnier la rédaction des lettres qu'elles adressent à l'intendance. De leur côté, les marguilliers des fabriques de Belval et de Cuchery lui font authentifier leurs quittances de remboursement de dettes.

A partir de 1780, Jean-Baptiste Alexandre, notaire royal à Belval, succède à Christophe Magnier et s'y maintient jusqu'en 1789, année où il se trouve par ailleurs lieutenant-juge de la justice de la seigneurie de Belval, puis il s'en est allé à Fleury-la Rivière.

---

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de la Marne. Plan et mesurage d'une pièce de bois usage appartenant par indivis aux habitants et communautés de Belval et Cuchery. 1750. Cote : 14 B82/2.

Archives départementales de la Marne. Administrations et juridictions financières et fiscales de la subdélégation d'Epernay 1505-1760. Cote : C 2076.

Archives départementales de la Marne. Contrôle des actes. Damery. 1698-1730, Cote : C 4321 ; Table des acquéreurs 1750-1783, Cote : C 4335 ; Table des mutations de toutes natures, 1750-1783, Cote : C 4336

Archives départementales de la Marne. Minutes notariales de Belval-sous-Châtillon de 1720 à 1727. Cote : 4 E 1197-1198 et de 1733 à 1777. Cote : 4 E 1200-1201.

Archives départementales de la Marne. Registres des baptêmes, mariages sépultures de Belval-sous-Châtillon. 1675-1759. Cote : 2 E 53/1.

Archives départementales de la Marne. Le prieuré de Belval. Cote : 27 H 8.

Archives départementales de la Marne ; Dénombrements de la population de Cuchery et de Champlat-et-Boujacourt. Cote : série 122 M.

Affiches, annonces et avis divers de Reims et généralité de Champagne, chez Havé, Reims, 9 mai 1785.

Gustave Laurent, Les Cahiers de doléances. Bailliages de Sézanne et Châtillon-sur-Marne réunis, Epernay. Imp Villers, 1911.

Adolphe Robert, Dictionnaire des parlementaires français (1789-1889), publication, Paris, Burloton, 1889-1891.

Site Internet : [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num\\_dept\)/13724](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/13724)

